

Aide à l'évaluation des risques et à la mise en place du document unique

Les objectifs :

- présenter une démarche d'évaluation des risques professionnels,
- transmettre un outil favorisant la rédaction du document unique (outil adapté à tous types d'entreprises),
- mettre l'accent sur les risques spécifiques encourus par les adhérents,
- préconiser des axes d'amélioration en fonction des situations décrites par les personnes présentes ou d'exemples de situations dangereuses.

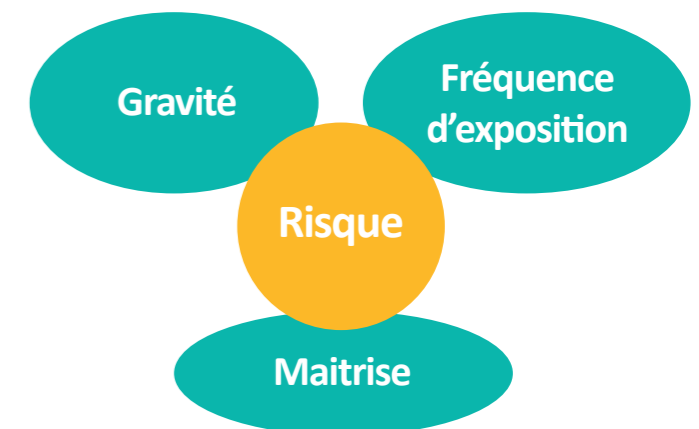
Pourquoi nous solliciter ?

Si votre document unique n'est pas rédigé ou n'est pas à jour.



La démarche :

- aider dans la mise en place d'un groupe de travail, au découpage des unités de travail,
- effectuer des recherches personnalisées en fonction des situations de travail, des machines et des produits utilisés,
- conseiller à l'élaboration du document unique et à la mise à jour en fonction de l'évolution de la réglementation,
- présenter l'outil en réunion collective ou en rendez vous individuel.



Pour qui ?

Les entreprises de tout secteur d'activité

La durée ?

- Réunions collectives sur une 1/2 journée
- Rendez-vous individuel en entreprise de 2h à 3h

Les intervenants ?

Les techniciens, la conseillère et les assistantes techniques de prévention